

REGLEMENT DU TOURNOI DE MIXTE

LA SAINT LOUIS DE GONZAGUE 29 novembre 2026

→ Le tournoi de la SLG est autorisé par la ligue de Nouvelle-Aquitaine sous le n° (en cours),

→ La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses **de minime à vétéran** *dont les licences sont validées par la FFBaD et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription (22 novembre 2026).*

→ Les juges-arbitres de la compétition sont Richard CLABAU et Emmanuelle DOUGNAC, le GEO est Jérôme DUPEUX,

→ Tableaux de mixte de R4 à P, **de préférence en poules de SIX, en fonction des inscrits, SANS SORTIE DE POULE.**

→ Les poules sont constituées en fonction du Cpph de la paire.

Les 6 équipes possédant la plus haute moyenne s'affrontent dans une même poule. Puis les 6 équipes suivantes sont regroupées dans une seconde poule, et ainsi de suite pour les poules suivantes,

→ Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 15 points,

→ La période d'inscription commence le 1er octobre 2026 à 08h00 et se terminera le dimanche 22 novembre 2026 à 22h00,
Les inscriptions seront prises en compte en fonction de leur date d'arrivée,

→ La constitution des tableaux aura lieu le mardi 24 novembre 2026,

→ Le montant des engagements est de 16 Euros par personne,

→ Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les RSL 3,

→ Les moyennes prises en compte pour le tournoi sont celles en vigueur au 15/11/2026,

→ Les matchs seront en auto-arbitrage,

→ Le temps de repos minimum est de 20 mn entre chaque match,

→ Le temps d'échauffement est de 3 mn à partir du moment de l'annonce du match,

→ Tout volant touchant un obstacle dans la salle, est let au service, et faute en jeu,

→ Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.